



Simple question - 26_QUE_12 - Marc-Olivier Buffat - droits de douane US et soutien aux entreprises exportatrices vaudoises

Texte déposé :

Il est préliminairement rappelé le dépôt de l'interpellation du soussigné le 20 septembre 2025 (25_int_115) à laquelle le CE n'a pas encore répondu

Il y a quelques jours la Cour suprême des USA a invalidé certains droits de douane reposant uniquement sur un décret présidentiel- dès lors considérés comme illicites . Rien ne démontre que les taxes douanières payées à tort puissent être récupérées. En outre l'avenir demeure très incertain quant au montant final des taxes imposées aux entreprises exportatrices aux USA

La question est donc : où en sont les réflexions du Conseil d'Etat sur le soutien aux entreprises vaudoises exportatrices et les moyens à mettre en oeuvre dans le sens évoqué dans l'interpellation susmentionnée

Conclusion :

Date de dépôt : 24.02.2026

Cosignatures :